

Par Ludovic Emanuely

LIBREVILLE, 23 juin (Infosplusgabon) – Selon un éditorial de Ludovic Emanuely, « cela n'est pas un secret, l'ONG internationale Croissance PEACE bénéficie d'un haut niveau d'attention des dirigeants africains, qu'il soit ministre, président d'institution publique ou directeur général d'entreprise privée ».

C'est un positionnement pleinement assumé étant donné la profondeur de la mission de Croissance PEACE sur le continent auprès des pouvoirs publics, du secteur privé et des populations.

Ainsi, la conclusion des diverses entrevues que l'ONG internationale a avec la grande majorité des autorités africaines démontre que l'Afrique tirera plus de bénéfices à privilégier le commerce intra-africain plutôt que l'importation systématique, quelque soit le pays de provenance des marchandises. C'est le principe même de la solidarité économique au plan continental qui est en jeu.

Conscientes de cela, les autorités africaines ont formulé auprès de Croissance PEACE, la demande de la conception d'une méthode qui permettrait d'encourager fortement le commerce intra-africain. C'est donc pour apporter des solutions concrètes à la problématique du commerce intra-africain que le concept fondé sur le Partenariat Privé-Privé Performé Par le Public (le 6P) a été élaboré. Le 6P apporte alors plusieurs bénéfices pour les pays d'Afrique dont voici quelques-uns :

- Bénéfice en termes de croissance économique : les exportations intra-africaines représenteraient autour de 8% des exportations totales (hors énergie). Le commerce intra-africain a donc un immense boulevard devant lui !

- Bénéfice en valeur ajoutée grâce à l'investissement dans le tissu industriel du continent pour transformer les matières premières locales

- Bénéfice en matière d'emplois car l'augmentation du volume d'échanges commerciaux intra-africains permettra une industrialisation de l'Afrique et donc la création de centaines de milliers d'emplois, notamment pour les jeunes.

- Bénéfice en matière d'innovation : de BONNES réponses aux besoins locaux pourront être proposées. Le continent échappera ainsi aux modèles venus d'ailleurs et développera ses propres produits. Produits qui répondront bien entendu aux attentes spécifiques africaines

- Bénéfice au niveau des investissements. N'importe quel investisseur, qu'il soit africain ou étranger, sera rassuré sur le retour sur investissement car le marché africain sera en pleine expansion. Le 6P est un aimant à investisseurs !

- Bénéfice en termes humains avec la retenue de fait des talents africains qui, par conséquent, participeront au progrès de leur pays et de leur continent

- Bénéfice en termes de main d'œuvre qui sera de plus en plus qualifiée grâce aux formations de haut niveau, financées par des États prospères

- Bénéfice en termes de consommation : le marché africain absorbera la production africaine pour créer une dynamique vertueuse

- Bénéfice sur les échanges internationaux : le continent pourra maîtriser ses échanges commerciaux et assurer une meilleure administration de ses différentes zones économiques et de libre échange

- Bénéfice au niveau de la gouvernance des institutions publiques : elles devront évoluer vers plus d'excellence, dans un contexte de croissance partagée

- C'est pour toutes ces raisons que Croissance PEACE, depuis des années, accompagne le secteur privé et public en Afrique, grâce aux recettes d'un concept original : le Partenariat Privé-Privé Performé Par le Public (le 6P).

« Ces recettes constituent l'ensemble des éléments qui permettent au commerce intra-africain d'aller de l'avant et de prospérer. Nous les mettons à la disposition de quiconque voudra les utiliser pour le développement local ou sous-régional du continent », poursuit Ludovic Emanuely.

FIN/ INFOSPLUSGABON/UHG/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon